

Communiqué de presse

29 septembre 2017 - N° 26

SCOR est honoré par deux distinctions du magazine *Reactions* pour ses activités de réassurance Vie et Dommages en Amérique du Nord

A l'occasion d'une cérémonie organisée à New York le 28 septembre 2017, SCOR s'est vu honoré à deux occasions dans le cadre des « *North American Awards* » attribués par le magazine *Reactions*.

- En 2017 et pour la troisième année consécutive, SCOR est nommé « **Réassureur Vie de l'année en Amérique du Nord** ». Ce prix vient récompenser le leadership du Groupe sur le marché de la réassurance Vie individuelle aux Etats-Unis. SCOR y offre à ses clients une large gamme de solutions, de la gestion de leur exposition au risque de mortalité à l'optimisation de leur bilan et de leur capitalisation.
- Par ailleurs, la division P&C du Groupe se voit elle aussi récompensée avec l'attribution du prix « **Underwriting Star of the Year** » (meilleur souscripteur de l'année 2017) à Nicholas Nudo, Senior Vice President Treaty Casualty Team Leader. Cette distinction intervient dans un contexte de développement du fonds de commerce en réassurance Dommages et Responsabilité aux Etats-Unis.

Le 28 juin 2017, SCOR avait été élu « *Reinsurer of the Year* » lors des prestigieux « *Reactions London Market Awards* ».

Denis Kessler, Président-directeur général de SCOR, déclare : « *Nous sommes très fiers d'être honorés tant pour nos activités de réassurance Vie que pour nos activités de réassurance Dommages sur le marché nord-américain. Avec les acquisitions de Transamerica Re et de Generali USA, SCOR Global Life a accéléré son expansion aux Etats-Unis depuis six ans et y offre à ses clients le plus haut niveau de service. En réassurance Dommages, ce prix vient saluer le dynamisme de la souscription de SCOR Global P&C sur le marché nord-américain, où le Groupe souhaite se développer, comme annoncé dans le plan « Vision in Action. »*

*

* *



The Art & Science of Risk

Communiqué de presse

29 septembre 2017 - N° 26

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 75 43

mbouchon@scor.com

Ian Kelly

Directeur des Relations Investisseurs

+44 203 207 8561

ikelly@scor.com

<http://www.scor.com/>

Twitter : [@SCOR_SE](https://twitter.com/SCOR_SE)

Communiqué de presse

29 septembre 2017 - N° 26

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2016 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 3 mars 2017 sous le numéro D.17-0123 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».